

LE MIEL

LES RÉUNIONS DES DIRECTEURS DU CONSEIL AVEC DIFFÉRENTS
MINISTRES

M. Jack Scowen (Mackenzie): Monsieur le Président, aujourd'hui les députés ont eu droit à une petite douceur, car le Conseil canadien du miel est censé leur avoir fait remettre un échantillon de miel.

Les directeurs du Conseil sont à Ottawa pour leur rencontre annuelle avec différents ministres et leurs travaux visent à s'assurer que leur produit est le meilleur au monde. Ce sont les consommateurs de miel canadien qui sont les véritables bénéficiaires de ces réunions.

J'ajouterai en terminant qu'environ 30 p. 100 du miel produit au Canada provient de la circonscription de Mackenzie.

* * *

LES RÉFUGIÉS

LA SITUATION DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS LIBANAIS

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, la souffrance causée par la cruauté de l'homme envers l'homme est si répandue que nous courons parfois le risque de devenir insensibles aux cas particuliers et de négliger de prendre les mesures susceptibles d'alléger quelque peu les souffrances.

Je désire attirer l'attention des députés sur une situation dont faisait état un article du journal *The Citizen* d'Ottawa samedi dernier. Selon des observateurs des Nations Unies, les réfugiés du camp assiégé de Bourj el Barajneh, au sud de Beyrouth, sont si affamés qu'ils ont été contraints d'envisager le cannibalisme pour survivre. Si telle est bien la situation dans ce camp de réfugiés au Liban, il faut intervenir de toute urgence.

Je prie instamment le gouvernement de demander dès aujourd'hui à notre ambassadeur aux Nations Unies, Stephen Lewis, de réclamer une enquête immédiate sur la situation et de s'assurer que des organismes internationaux soient autorisés à aller vérifier sur place si des civils meurent de faim et si tel est le cas, à leur fournir de la nourriture.

* * *

LES RÉFUGIÉS

LES TAMOULS D'ALLEMAGNE DE L'OUEST—LA PRÉSUMÉE
INTENTION DE SE RÉFUGIER AU CANADA

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, selon certains rapports, un nouveau groupe de Tamouls qui résident en Allemagne de l'Ouest vont tenter de se rendre au Canada pour y revendiquer le statut de réfugiés. Il doit être

Article 21 du Règlement

souligné que ces personnes ne sont pas des réfugiés authentiques, puisqu'elles résident déjà dans un pays qui leur a donné asile. Par conséquent, les Tamouls n'ont pas le même statut que des personnes qui fuient directement au Canada à partir d'un pays déchiré par les conflits.

Tout semble indiquer que les Tamouls ont gagné l'Allemagne de l'Ouest après s'être tout d'abord rendus en lieu sûr dans l'État de Tamil Nadu, situé au sud de l'Inde. Il est inacceptable que le régime d'immigration du Canada fasse l'objet de tels abus, qui débouchent sur l'anarchie. Notre capacité de venir en aide aux réfugiés authentiques est compromise lorsque les services d'aide sociale coûteux que nous leur destinons sont accaparés par des personnes dont les requêtes ne sont pas fondées. J'exhorte le gouvernement à modifier les règlements de manière à ce que seuls les réfugiés authentiques au sens de la Convention soient acceptés. Ceux qui mentent et qui trichent ne méritent pas l'accueil plein de compassion et d'humanité par lequel le Canada se distingue des autres pays.

* * *

L'INDUSTRIE

L'AVENIR DE L'USINE DE LA CANADA PACKERS À WINNIPEG

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, l'industrie du conditionnement de la viande a joué un rôle important dans la prospérité économique de la ville de Winnipeg. Récemment, par suite de l'installation d'un abattoir de porcs à Neepawa, grâce en grande partie à une subvention du gouvernement fédéral, la Canada Packers a annoncé la mise à pied de 450 travailleurs à ses installations de Winnipeg. La société envisage maintenant de fermer tout à fait l'établissement à moins d'arriver à en construire un nouveau. Pour cela, il lui faudrait l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral. J'invite le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté) à envisager au plus tôt la possibilité de contribuer à la reconstruction de ces installations.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES—LES QUESTIONS POSÉES
PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, depuis plusieurs semaines, sinon depuis plusieurs mois, le scénario de la période des Questions orales est toujours le même. Vers les petites heures du matin, un messenger nocturne du parti libéral bondit sur la première copie du journal *The Globe and Mail* afin d'instruire le chef du parti libéral sur les questions à poser au gouvernement.